



SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

RAPPORT ANNUEL 2021

COMMISSION PASTORALE



La Commission pastorale conseille la Conférence des évêques suisses (CES) sur toutes les questions pastorales.

Les changements sociaux, religieux, spirituels et ecclésiaux placent l'Église et la pastorale devant de nombreux défis. La Commission traite les questions de développement pastoral de l'Église catholique en Suisse considérées comme particulièrement importantes dans le contexte de changement permanent que nous connaissons. Pour ce faire, elle recense et décrit les tendances et les conditions-cadres sociales et ecclésiales ; elle formule des lignes directrices ; elle les propose à l'Église catholique en Suisse à titre d'orientation.

Réaliser cette mission implique la prise en compte des différentes réalités de langues et de cultures de l'Église catholique en Suisse, réalités données par les régions linguistiques mais aussi par le caractère post-migratoire de l'Église.

Le secrétariat exécutif de la Commission pastorale est assuré par le SPI (Institut suisse de sociologie pastorale) à Saint-Gall. Ce rattachement permet d'assurer le lien entre des aspects de théologie pastorale et ceux, empiriques, relevant des sciences sociales.

Membres

Mgr Markus Büchel, président

Barbara Kückelmann, département de la pastorale du diocèse de Bâle, vice-présidente

Prof. François-Xavier Amherdt, vice-président

Vicaire général Richard Lehner, représentant de la DOK et du diocèse de Sion

Diacre Franz Kreissl, département pastoral, diocèse de St-Gall

Don Massimo Gaia, représentant du diocèse de Lugano

Rudolf Vögele, service de pastorale de Zurich

Karl-Anton Wohlwend, directeur national de *migratio*

P. Toni Kurmann SJ, spécialiste Église universelle et mission

Daniel Kosch, RKZ

Prof. Arnd Bünker, SPI, secrétaire exécutif

Oliver Wäckerlig, SPI, assistant

Vacances :

représentation des diocèses de Lausanne-Genève-Fribourg et de Coire, représentation de la COR

Thématiques et activités

Une pastorale en pleine évolution – Chantiers

La Commission pastorale (CP) de la Conférence des évêques suisses a mis cette deuxième année de pandémie à profit pour travailler à un état des lieux approfondi de la pastorale en Suisse. Les observations et les enseignements tirés de la pandémie de coronavirus ont été recueillis et analysés. Il est nettement apparu que l'agenda thématique de la Commission pastorale avait encore gagné en urgence :

- Le nombre élevé de sorties d'Église et la crise de crédibilité que traverse l'institution – crise provoquée par les cas d'abus de pouvoir, notamment de la part de prêtres, rendus publics au plan national et international – font qu'il est nécessaire de prendre des mesures qui permettent de rétablir la **confiance** à l'égard de l'Église et de sa pastorale.
- Face au mutisme de l'Église – tant théologique qu'institutionnel – durant la crise provoquée par la pandémie, il faut redoubler d'efforts pour promouvoir la **communication sur la foi** par l'Église **auprès du grand public** et rendre tangible la pertinence de l'Évangile aujourd'hui. Le retour à une Église missionnaire doit également servir d'impulsion à revoir les routines pastorales ainsi que les structures ecclésiales et pastorales en vigueur.
- De nombreuses personnes ont pris leurs distances par rapport à l'Église ; la Commission pastorale estime donc qu'il est nécessaire d'initier des mesures pour améliorer et **garantir la qualité** de la pastorale. De nombreuses personnes jugent leurs expériences avec l'Église à l'aune des normes de qualité qu'elles rencontrent ou attendent dans d'autres domaines de leur vie. La sensibilité à la qualité doit être encouragée en particulier dans l'ensemble des domaines de la formation (formation de base, continue et perfectionnement).

Les données du SPI concernant l'évolution de la statistique ecclésiale et la situation globale en matière de religion et de spiritualité en Suisse présentées à l'assemblée d'automne de la Commission pastorale permirent d'approfondir les réflexions menées en lien avec les expériences d'apprentissage durant la pandémie.

- La foi a massivement perdu de sa pertinence dans la société et parmi les membres de l'Église, un phénomène très

clairement perceptible. L'Église catholique ne parvient plus guère à transmettre le sens de la foi pour la vie. Les déficits les plus criants sont identifiés en particulier dans la **communication sur la foi auprès des adultes**. Or, les structures paroissiales de l'Église catholique ne semblent guère en mesure de répondre avec succès à ce défi.

- La Commission pastorale interprète cette crise de la communication de la foi également comme un **questionnement des structures pastorales** (structures paroissiales). La structure paroissiale à petite échelle, axée sur la proximité et l'entretien de liens communautaires, paraît de moins en moins adaptée lorsqu'il s'agit de découvrir de nouvelles formes de communication sur la foi avec des membres plutôt distanciés. C'est justement l'offre de proximité des paroisses qui semble pousser de nombreuses personnes à prendre leurs distances d'avec l'Église.
- Les grands défis que constitue l'évolution de la pastorale interpellent bien sûr les personnes en charge de l'accompagnement spirituel, les responsables de paroisses et d'Église ainsi que de nombreux bénévoles. Il s'agit ici de donner des impulsions pour apprendre à évoluer et dégager de nouvelles perspectives. Cette réflexion a des conséquences sur les concepts et les offres de **formation** et de **formation continue** des collaboratrices et collaborateurs ecclésiaux.

Pastorale et formation

Depuis quelques années, la prise de conscience du lien étroit existant entre les questions de développement pastoral et celles de formation des collaboratrices et collaborateurs pastoraux augmente. Trois domaines de développement ont été abordés lors d'une première discussion dont les

aspects thématiques ont été inspirés par les travaux actuels du Conseil pour la formation de l'Église catholique en Suisse alémanique :

- La Commission pastorale se montre en principe ouverte à un travail conceptuel sur un **nouveau modèle de formation** à l'accompagnement spirituel comme alternative aux traditionnelles études de théologie. Il semble toutefois important de clarifier au préalable le profil professionnel correspondant.
- Au vu de l'évolution des exigences auxquelles la pastorale est confrontée, la suggestion d'élargir les modalités de **formation pratique** (phase d'introduction à l'activité professionnelle) au niveau interdiocésain a reçu un accueil favorable lors de la discussion ; l'objectif est de promouvoir une spécialisation pour certains champs d'activité pastorale et, partant, une différenciation qualifiée des compétences des collaboratrices et collaborateurs pastoraux.
- Enfin, il a été suggéré de concevoir des modalités de formation continue et de perfectionnement telles qu'elles puissent contribuer plus directement à la mise en œuvre des **processus de changement de la pastorale**.

Collaboration interdiocésaine

La Commission pastorale a pour tâche de promouvoir la collaboration interdiocésaine. Dans ce domaine, elle réfléchit à de nouvelles modalités, l'ancienne IKO (Coordination interdiocésaine), avec ses assemblées annuelles, s'étant révélée de moins en moins adaptée. Actuellement, la priorité de la Commission est de repourvoir les postes vacants en son sein, en particulier ceux des représentantes et représentants de Suisse romande. Des entretiens ont déjà eu lieu à ce sujet et des idées soumises à discussion.

Aumônerie dans les milieux de la santé

L'aumônerie dans les milieux de la santé fait partie du « portefeuille thématique » de la Commission pastorale depuis 2015. En 2021, de grands progrès ont pu être réalisés. Ainsi, la Conférence des évêques suisses, l'Église évangélique réformée de Suisse et l'Association suisse des professionnels de l'aumônerie / du spiritual care dans les milieux de santé ont réussi à se mettre d'accord quant aux objectifs futurs de l'aumônerie dans ce domaine. Une charte commune sera publiée le 6 mars 2022. Parallèlement au processus de rédaction de cette charte, la réflexion pour la création d'un **bureau œcuménique national de coordination de l'aumônerie dans le domaine de la santé** (SeeliG) a pu se poursuivre. Là aussi, des documents pour adoption sont attendus en 2022.